

N° 1589
Avril 2023
ISSN 0396-1745

La Lettre confédérale



À la Une – Réforme des retraites

Passage en force



zoé

RÉFORME DES RETRAITES

« Dénis de démocratie »

Le passage en force du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans n'en finit pas de soulever une juste colère. La CFTC se mobilise plus que jamais au sein de l'intersyndicale.

Intégration de la réforme des retraites dans le PLFRSS 2023 (projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale), refus du président de la République de recevoir l'intersyndicale, débats parlementaires express, usage du 49.3... Et surtout ignorance du mouvement social qui, depuis le 19 janvier, rassemble des millions de citoyens dans les rues. Une accumulation qui conduit aujourd'hui l'intersyndicale à qualifier le maintien du report de l'âge de la retraite de « véritable déni démocratique ». « Le 49.3 a mis le feu aux poudres, explique Cyril Chabanier sur RMC¹. Les procédés utilisés sont peut-être légaux (il appartient au Conseil constitutionnel d'en décider). Mais ça ne rend pas pour autant cette loi légitime. C'est la raison pour laquelle nous refusons son adoption. Nous allons continuer. »

Continuer de faire entendre notre voix au sein de cette intersyndicale plus forte que jamais. Et travailler aux pistes juridiques qui pourraient conduire à l'abrogation de la loi. Deux voies existent : le recours au Conseil constitutionnel et le référendum d'initiative partagée. Certes, la CFTC ne peut être à l'origine de la saisine du Conseil ni de la mise en œuvre du référendum². Mais elle peut soutenir activement ces actions en mobilisant ses juristes et en cherchant les soutiens requis – un référendum d'initiative partagée requiert en effet le soutien du dixième des électeurs inscrits. Et Cyril Chabanier de rappeler : « Cette loi est adoptée, pas encore promulguée ». D'ici à la promulgation, les lignes peuvent bouger, notamment lors de la réunion des organisations syndicales et de la Première ministre³.

■ MV

1. « Apolline Matin », RMC, 20 mars 2023.

2. Les présidents de l'Assemblée et du Sénat, ainsi que 60 députés ou 60 sénateurs, peuvent déférer une loi au Conseil constitutionnel avant sa promulgation. Quant au référendum, au moins un cinquième des membres du Parlement doivent déposer une « proposition de loi référendaire ».

3. À l'heure où nous publions cet article, aucune saisine n'a encore été effectuée et la réunion avec la Première ministre aura tout juste eu lieu.



« On vous explique »

C'est le nouveau format vidéo de la CFTC. L'objectif ? Traiter un sujet de société complexe, afin de répondre à toutes vos questions. Pour le premier numéro, on vous explique... la réforme des retraites : comment fonctionne le système, que signifient le report de l'âge légal et l'allongement des cotisations, quels seront les impacts sur votre carrière, notamment entre les femmes et les hommes ? Disponible sur cftc.fr !



Crédit : B. Gouédard



Crédit : CFTC/Fanny M.



Crédit : CFTC/Fanny M.



Crédit : B. Gouédard

Retraites, toujours !



Crédit : CFTC/Fanny M.


C'est encore la loi sur le report de l'âge de départ à la retraite qui est au cœur de l'actualité sociale. Alors qu'une très large majorité de Français

s'y montre hostile, alors que bon nombre d'entre eux prennent sur leur temps (voire sur leurs économies) pour exprimer publiquement leur désaccord, alors que l'Assemblée nationale n'a pu se prononcer sur ce texte et que la violence monte, le président de la République et son gouvernement poursuivent leur réforme comme si de rien n'était.

La CFTC est attachée à la légitimité de toute décision politique, et elle continue à déployer son action pour que les Français s'expriment et qu'ils soient entendus. D'une part, cela passe par la poursuite de rassemblements à travers tout le pays. Je me réjouis que les travailleurs répondent aussi nombreux, dans les métropoles comme dans les villes moyennes de toutes les régions, soucieux de faire part de leur opposition à ce projet de loi injuste et brutal. Il est important que la CFTC prenne toute sa place avec les autres organisations syndicales ou de jeunesse. D'autre part, des parlementaires issus de divers partis ont exprimé leur volonté de demander l'organisation d'un référendum sur ce sujet. La procédure est lancée : elle devrait déboucher sur un appel à tous les citoyens qui le souhaitent de soutenir l'organisation de ce référendum. Si 10% des électeurs de ce pays se manifestent, nous obtiendrons cette consultation, pour que chacun et chacune puisse se prononcer sur une réforme qui nous concerne tous.

Parce que la démocratie n'est pas un mot creux, mais la garantie que les Français peuvent décider de leur avenir, poursuivons notre action ! Ensemble, nous réussirons à nous faire entendre.

Éric Heitz,
secrétaire général



**Une cuillerée
de carotte
pour bébé.**

**Un peu plus
de radis
pour maman
et papa.**

Pour plus d'égalité Femme-Homme,
la CFTC défend un congé parental
à minimum 80% du salaire.



Droits des femmes

Aujourd'hui on en parle,
toute l'année on s'engage !



Syndicat

cftc

En bref



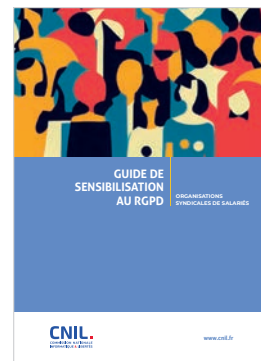
La formation, levier de développement

C'était l'ambitieux thème du séminaire organisé le 10 mars dernier par l'ISF (l'Institut syndical de la formation) via le service Formation et Paritarisme. Les 25 participants ont pu, grâce à la coopération des services confédéraux, se répartir en trois ateliers (finances, pédagogie et communication). Ils ont travaillé sur des propositions – de court et moyen terme – pour contribuer aux objectifs de développement de la CFTC par le biais de la formation. Exemples : rendre l'offre de formation plus accessible et lisible, faire évoluer cette offre à destination des adhérents, mieux orienter les fonds. Un séminaire fructueux, dont le leitmotiv était l'échange.

Crédit : B. Gouédard

Le guide de la Cnil

Un guide de sensibilisation au RGPD (règlement général sur la protection des données) vient d'être édité par la Cnil. Il est spécialement conçu pour accompagner les organisations syndicales dans leur mise en conformité. Il comporte 12 fiches thématiques, un glossaire, un rappel des bons réflexes à adopter lors d'un traitement de données et un registre vierge des activités de traitement. Son atout : il fourmille d'exemples concrets que nous rencontrons au quotidien. Pour le consulter : onglet « Médiathèque » sur cnil.fr (vous pouvez aussi taper « Guide organisations syndicales » dans la barre de recherche).



Nomade

L'Ires (Institut de recherches économiques et sociales) édite aujourd'hui une étude commandée par la CFTC sur la mobilité géographique choisie des salariés. Nourrie de témoignages d'adhérents CFTC, l'étude se penche sur les enjeux contemporains de cette mobilité et cherche à identifier les facteurs qui contribuent à améliorer ou à détériorer le vécu des salariés en mobilité.

L'étude *Pour une mobilité géographique choisie par les salariés : triptyque emploi-logement-transports* est disponible sur simple demande à accueil@cftc.fr

Crédits : B. Gouéclard



PIERRE JARDON

Quel avenir pour l'agriculture ?

Sur le stand CFTC du Salon de l'agriculture, nous avons rencontré Pierre Jardon, délégué général à la CFTC-Agri et conseiller confédéral. L'occasion de s'interroger sur le devenir du secteur face aux impératifs environnementaux.

Le Salon s'ouvre sur la crise que traverse la filière bio, avec un marché qui se rétracte. L'avenir est-il à l'agriculture conventionnelle ?

Pierre Jardon : Il ne s'agit pas d'opposer le bio à l'agriculture dite « conventionnelle ». On a besoin des deux. Le bio exclut l'usage de produits phytosanitaires. Il faut donc le développer au maximum en circuit court, auprès des cantines scolaires notamment. Mais le bio ne permet pas de grands volumes de production et ne peut répondre seul à la mission de l'agriculture, qui est de nourrir le monde. Pour autant, on peut y parvenir de manière vertueuse ! On confond souvent l'agriculture d'hier et celle d'aujourd'hui. Il existe en agronomie des formations à l'utilisation des produits et à leur dosage. Grâce à l'informatique et à la robotique, on procède à la cartographie détaillée de chaque parcelle, pour doser au mieux les apports en fonction des besoins de la terre et des plants. Un peu comme la prescription d'un médecin, qu'il ne nous viendrait pas à l'idée de dépasser ! Avant, on ne savait pas faire tout ça... Il y a eu des surdosages dramatiques pour la santé de notre planète comme pour celle des opérateurs agricoles, car toutes deux sont intimement liées !

Qu'est-ce qu'une agriculture vertueuse, en somme ? Celle qui prend en compte la préservation de l'environnement ?

Oui, mais pas que. On ne peut pas, par respect de l'environnement, demander au salarié agricole de désherber à quatre pattes ! C'est un exemple caricatural, mais il illustre bien la nécessité de penser à l'homme. À ses conditions de travail. De la même façon, l'aspect économique compte. Beaucoup d'agriculteurs ne s'en sortent pas. Or, il est crucial de permettre aux paysans et aux salariés agricoles d'être justement rémunérés de leur travail. C'est pourquoi, à la CFTC, nous aimons parler d'écologie intégrale, c'est-à-dire d'un modèle équilibré, qui prendrait en compte la dimension environnementale au même titre que les dimensions économique et sociale.

Un « modèle équilibré », c'est parfois dur à tenir non ?

Tout à fait ! Cela nous oblige à réfléchir sérieusement à tous les aspects, au-delà des idées un peu simplistes. Prenons l'exemple de l'interdiction de l'épandage de produits phytosanitaires par voie aérienne, aujourd'hui en vigueur.



Je comprends bien les peurs légitimes qu'il engendre. Mais l'épandage aérien permettait d'utiliser des produits bio. L'épandage manuel, qui prend trois jours au lieu de quelques heures, ne le permet plus : il faut être réactif dans l'agriculture biologique, car le traitement ne tient pas quand il pleut et la maladie peut s'installer. Résultat, en traitement manuel, on utilise des produits plus costauds, plus nocifs, que dans l'épandage aérien. Les opérateurs agricoles sont les premiers à les inhaler, en travaillant, en outre, dans des postures très difficiles. Il ne faut pas que nos efforts environnementaux soient contre-productifs ! C'est avec ce message que nous, représentants syndicaux du monde agricole, avons été reçus par les ministères concernés. Nous avons cherché d'autres solutions et nous avons obtenu qu'une expérimentation soit menée pour réaliser l'épandage de produits bio dans les vignes en forte pente avec des drones. Ils volent plus bas que les hélicos et, en cas de vent, le risque de dérive du produit est moindre. Après deux ans d'expérimentations encourageantes, nous continuons à nous mobiliser pour obtenir une évolution réglementaire en faveur de cette alternative, respectueuse de l'Homme et de son environnement.

■ Propos recueillis par LB

Fructueuse coopération interservices

Pour le Salon international de l'agriculture, la fédération CFTC-Agri, l'UR CFTC d'Île-de-France et la Confédération ont travaillé main dans la main et y ont tenu un stand. Un bon moyen d'accroître notre visibilité auprès des professionnels comme du grand public.



EN BREF

ARRÊTONS DE TAPER SUR LE PAPIER !

«L'imprimé papier, l'un des principaux supports de la diffusion du savoir, de l'information et de la culture, outil indispensable au fonctionnement de la démocratie, fait face à des risques sans précédent menaçant sa pérennité en France.» Retrouvez, sur le site de la fédération Media+, le Manifeste du collectif «Pour le futur de l'industrie papetière et graphique en France», signé par la CFTC. Il casse nombre d'idées reçues sur le papier, qui reste l'un des rares supports de communication entièrement recyclables, et développe de véritables propositions d'action pour soutenir une filière malmenée.



Pour le télécharger :
cftcmediaplus.fr,
onglet «Secteur
du papier-carton».

VOS CONGRÈS EN RÉGION

- Du 2 au 4 mai, fédération CMTE (Chimie, Mines, Textile, Énergie), à Metz (57)
- Le 11 mai, UR Pacac, à L'Isle-sur-la-Sorgue (84)
- Le 12 mai, UID Deux-Sèvres et Vienne, à Poitiers (86)
- Le 22 mai, UD de Meurthe-et-Moselle, à Maxéville
- Le 23 mai, UD des Alpes-Maritimes, à Nice
- Du 24 au 26 mai, fédération Santé-Sociaux, à Metz

CPPAP 0226 S 06330
Dépôt légal : avril 2023 - Prix : 1,60 €



La Lettre confédérale, le mensuel de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

Directeur de la publication : Cyril Chabanier – Rédactrice en chef : Maud Vaillant – Rédacteurs et rédactrices : Stéphanie Baranger, Laurent Barberon, Ghislain Guala, Maud Vaillant.

Chargée de partenariats - publicité : Claudine Lefloch-Fauvel

Création graphique : Céline Dulauroy, dulauroy@me.com – Dessin Une : Zoé

Impression : Imprimerie L'Artésienne - ZI de l'Alouette - Rue François Jacob - 62800 Liévin

CFTC - 45 Rue de la Procession - CS 82348 - 75739 Paris Cedex 15 – Tél. : 01 73 30 49 00 – www.cftc.fr

Encarts : plaquettes Évaluation des risques professionnels et Qualité de vie et des conditions de travail.

La Macif vous protège dans votre activité syndicale () avec **des contrats** **sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ **Contactez-nous : partenariat@macif.fr**



La Macif,
c'est **vous.**